

SENSIBILISATION, DIAGNOSTIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Durée : de 1 à 3 jour
(de 7 à 21 h)

● PARTIE THÉORIQUE

Etat des lieux des risques psychosociaux

- > Le contexte juridique

Définitions et notions importantes

- > Références institutionnelles :
 - Agence Européenne pour la Santé au Travail
 - Rapport du Collège d'Expertise (M. Gollac)
- > Le stress, la violence interne, la violence externe

Les conséquences des RPS

- > Les conséquences sur l'établissement
- > Les conséquences sur la santé
- > La détection des personnes en situation de souffrance

Les facteurs de RPS

- > Les familles de facteurs de risques (rapport Gollac)
- > Le repérage des facteurs de risque en situation de travail
- > Approche de l'évaluation des RPS
- > Les acteurs de la prévention

La démarche de prévention des RPS

- > Les différents niveaux de prévention
- > Les thèmes d'actions possibles
- > La conduite à tenir en situation d'urgence

L'élaboration de prévention des RPS

- > Les indicateurs
- > Les documents utiles pour la réalisation du diagnostic
- > Les différents outils (les différents questionnaires, entretiens individuels et collectifs, observations des situations de travail ...)

L'intégration dans une démarche globale de prévention

- > La constitution d'un groupe de travail
- > L'intégration des RPS dans le Document Unique
- > L'élaboration d'un plan d'actions de prévention
- > Le suivi de la démarche

● PARTIE PRATIQUE

L'application en sous-groupe

- > Réflexions individuelles et collectives à partir d'exercices concrets
- > Nombreux échanges sur les pratiques
- > Mise en oeuvre des acquis théoriques lors de cas concrets en sousgroupe

Travail intersession

- > Réalisation d'un travail entre les deux sessions, défini selon le besoin opérationnel des apprenants
- > Restitution à l'ensemble du groupe lors de la reprise de la deuxième session
- > Retour d'expérience et partage de bonnes pratiques

OBJECTIFS :

- Permettre aux membres du CSE de contribuer à la mise en oeuvre d'une démarche de prévention des risques psychosociaux

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- Être capable de définir les risques psychosociaux (RPS) et leurs conséquences individuelles et collectives
- Être capable de repérer les facteurs de RPS au travail

- Être capable d'identifier le cadre juridique concernant la prévention des Risques Psychosociaux (RPS)
- Être capable de procéder à l'analyse des RPS en situation de travail
- Être capable d'intégrer les RPS dans le document unique
- Être capable de mettre en place des indicateurs et d'établir un plan de prévention
- Être capable de mettre en oeuvre les différentes étapes d'une démarche de prévention

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un support de formation
- Exposés interactifs, travaux en sous groupe, travail intersession et échanges sur retour expérience

PUBLIC VISÉ :

- Membres du CSE

PRÉREQUIS :

- Aucun